

REGLEMENT
CONCOURS DU « PLUS BEAU ZOMBIE »
NUIT DES ZOMBIES VENDREDI 13 SEPTEMBRE
FOIRE INTERNATIONALE DE CLERMONT-COURNON 2019

– **ORGANISATION :**

Le concours du « plus beau zombie » est organisé par la Foire Internationale de Clermont-Cournon dans le cadre de sa nocturne « Nuit des Zombies » le vendredi 13 septembre 2019, en partenariat avec France Bleu Pays d'Auvergne, l'association Silent Prod et la Librairie Momie.

– **CANDIDATURE :**

La participation au concours du plus beau zombie est gratuite et ouverte à tous. L'inscription devra se faire sur le stand de Silent Prod situé en Galerie de Liaison, entrée 1 de la Foire, du samedi 7 au vendredi 13 septembre.

– **LE CONCOURS ET LA MARCHE DES ZOMBIES :**

Le jour du concours, chaque candidat déguisé en zombie devra participer à la « marche des zombies » organisée dans les allées de la Foire à partir de 19h (rendez-vous sur le stand maquillage zombie de Silent Prod situé en Galerie de Liaison). Les prix des plus beaux zombies seront décernés à l'issue de cette marche vers 20h.

Un jury, composé de 3 personnes, attribuera son classement en fonction des critères suivants :

- . Déguisement
- . Maquillage
- . Attitude de zombie

– **LOTS :**

Différents lots seront offerts par l'organisateur et les partenaires.

Les trois « plus beaux » zombies du concours se verront attribuer chacun une participation à un événement organisé par l'association Silent Prod.

– **MEDIATISATION DE L'EVENEMENT :**

La participation à la marche des zombies et aux concours pourra être filmée, photographiée et les voix enregistrées.

Les candidats assument totalement le fait que ces images et enregistrements pourront être diffusés dans la presse et les réseaux sociaux.

– **ANNULATION :**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement, pour quelle que raison que ce soit, sans aucun dédommagement et sans besoin de fournir une explication.

– **CONTACT ORGANISATION :**

Foire Internationale de Clermont-Cournon
Eva Bernard : e.bernard@foire-de-clermont.com

